

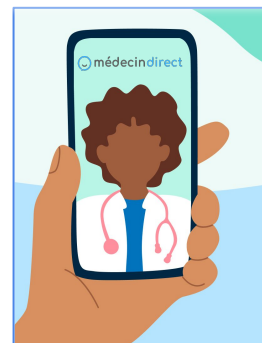
# IPECA - SANTÉ

## SERVICE DE TÉLÉCONSULTATION & TROUSSE DU VOYAGEUR

En tant qu'assuré IPECA, vous **beneficiez gratuitement** d'un service de téléconsultation médicale:



Il vous permet de consulter à distance des médecins généralistes et spécialistes **24h/24** et **7j/7**, où que vous soyez.



### COMMENT S'INSCRIRE ?

Rendez-vous sur le site [www.medicindirect.fr](http://www.medicindirect.fr) ou sur l'application gratuite **MedecinDirect** :



Créer votre compte en utilisant :  
 **votre numéro de participant figurant sur votre carte tiers payant IPECA.**

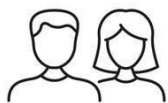
Connectez-vous avec votre identifiant et le mot de passe.

**Renseignez le code de validation** que vous recevrez par mail ou SMS.

Une fois votre compte créé, **validez votre identité.**

Cette étape est **obligatoire** si vous souhaitez recevoir une ordonnance.

**Décrivez les symptômes et échangez avec un médecin par mail, téléphone ou vidéo.**  
Vous recevrez une ordonnance en ligne si cela est nécessaire.



#### Qui peut bénéficier de ce service ?

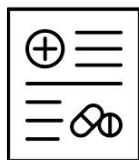
Le titulaire du contrat IPECA ainsi que ses ayants droits (conjoint, enfant) si l'option famille a été souscrite.

Un ayant droit majeur peut créer son propre compte. Les mineurs sont rattachés au compte du parent.



#### Qui sont les médecins exerçant en téléconsultation ?

Ce sont des médecins généralistes ou spécialistes qui exercent en cabinet ainsi que sur la plateforme MédecinDirect. Un médecin généraliste va analyser votre question et vous orienter vers un spécialiste si nécessaire (pédiatre, gynécologue, dermatologue, médecin du voyage, psychologue...).



#### Est ce que le médecin peut me délivrer une ordonnance?

Oui, dans certains cas, notamment lorsque la pathologie ne nécessite pas une consultation physique chez un médecin.

Le rôle de MédecinDirect n'est pas de se substituer à votre médecin traitant mais de permettre de ne pas être en rupture de traitement, si vous n'avez pas la possibilité de voir votre médecin, ou bien si votre praticien habituel est absent. Les médecins sont libres de refuser la délivrance d'une ordonnance s'ils estiment ne pas avoir suffisamment d'éléments.

**Nous vous rappelons que MédecinDirect n'est pas un service d'urgence et qu'en cas de doute sur la gravité, appelez le 15 (France) ou le 112 (Europe).**

### Bientôt les vacances? Pensez à prévoir le nécessaire dans vos valises !

Dans le cadre du panier d'automédication\*, IPECA prend en charge une trousse du voyageur :

**Trousse minimale du voyageur** : anti diarrhéique, protection solaire;

**Trousse des premiers soins dermatiques** : anti brûlure, antihistaminique, antiseptique local;

**Trousse complète du voyageur itinérant** : antipaludéens, protection anti-moustiques, prévention mécanique des risques de thrombose (bas et chaussettes de contention).

\*Le panier d'automédication comprend, en plus de la trousse du voyageur, le sevrage tabagique, la contraception et le rhume et rhinite allergique (100€/an / bénéficiaire).

